

# DÉLIBÉRATION

## ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 22 MAI 2025

**Délibération n°:** D-2025-11

Le 22 mai 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance au Caveau Martin-Barbaz à Izieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 20  
Présents : 7  
Votants : 6

**Date de convocation :** 02 mai 2025

**Secrétaire de séance :** Cyril Berthelet

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

#### Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry

#### Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROCHE Jean
SERPOL Robert
MEURIAU Annie

#### Absents

GUITTET Thierry
-----------------

### Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

#### Présents

MARTIN-BARBAZ Denis
BERTHELET Cyril
PERRET Alain

#### Excusés

DESMOUCELLES Laura
PELISSIER Michel
BELLEMIN Christophe
CHAPELAN Rémi

#### Absents

TETAZ Nicolas
---------------

**Objet : Décisions budgétaires modificatives – Budget fonctionnement et investissements de l'Office de Tourisme**

Vu les statuts de l'EPIC Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier,

Vu les articles R.221-1 à R221-52 du Code Générales des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération D-2025-09 du 27 mars 2025 adoptant le budget de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier,

Décisions modificatives :

Concernant la section fonctionnement en dépenses :

Une augmentation du chapitre 67 – Charges exceptionnelles pour un montant de 500 €  
 Une diminution du chapitre 011 – Charges à caractère général pour un montant de 500 €

Concernant la section investissements en dépenses :

Une augmentation du chapitre 20 – Immobilisations incorporelles pour un montant de 500 €  
 Une diminution du chapitre 21 – Immobilisations corporelles pour un montant de 500 €

BUDGET OFFICE DU TOURISME 2025	Dépense		Recette		
	CA 2024	BP + RAR 2025	CA 2024	BP + RAR 2025	
<b>Fonctionnement</b>	0,00 €	569 624,72 €	0,00 €	569 624,72 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté				50 434,20 €	
011 - Charges à caractère général		153 352,75 €			-500
012 - Charges de personnel, frais assimilés		361 300,00 €			
013 - Atténuations de charges					
022 - Dépenses imprévues		5 000,00 €			
023 - Virement à la section d'investissement		23 771,10 €			
042 - Opérat* ordre transfert entre sections		5 000,87 €			
65 - Autres charges de gestion courante		20 000,00 €			
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles		1 100,00 €			500
68 - Dotations					
69 - Impôt sur les bénéfices et assimilés		100,00 €			
70 - Produits services, domaine et ventes div				38 000,00 €	
74 - Subvention d'exploitation				362 800,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante				118 390,52 €	
77 - Produits exceptionnels					
78 - Reprises dépréciations et provisions					
<b>Investissement</b>	0,00 €	34 300,00 €	0,00 €	34 300,00 €	
001 - Solde exécution invest. reporté				5 528,03 €	
021 - Virement de la sect* de fonctionnement				23 771,10 €	
040 - Opérat* ordre transfert entre sections				5 000,87 €	
106 - Réserves					
20 - Immobilisations incorporelles		500,00 €			500
21 - Immobilisations corporelles		33 800,00 €			-500
<b>DECISION MODIFICATIVE N°1 CODIR DU 22/05/2025</b>					
Section	Sens	Chapitre	Imputation	Intitulé imputation	Propositions nouvelles
FONCTIONNEMENT	DEPENSE	67		673 Titres annulés sur exercice antérieur	500,00 €
FONCTIONNEMENT	DEPENSE	011		618 Op, divers	-500,00 €
INVESTISSEMENT	DEPENSE	20		2051 Concessions et droits assimilés	500,00 €
INVESTISSEMENT	DEPENSE	21		2181 Installat* générales, agencements	-500
La section de fonctionnement est équilibrée en dépense et en recette pour un montant de			569 624,72 €		
La section d'investissement est équilibrée en dépense et en recette pour un montant de			34 300,00 €		

Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide les modifications proposées au budget
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 22 mai 2025  
 Au registre sont les signatures  
 Acte rendu exécutoire le 23 mai 2025  
 après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 23 mai 2025.

Le Président, Régis Castin



## DÉLIBÉRATION

### ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 22 MAI 2025

**Délibération n°:** D-2025-12

Le 22 mai 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance au Caveau Martin-Barbaz à Izieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 20  
Présents : 7  
Votants : 6

**Date de convocation :** 02 mai 2025

**Secrétaire de séance :** Cyril Berthelet

#### Collèges des représentants de la Communauté de communes

##### Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry

##### Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROCHE Jean
SERPOL Robert
MEURIAU Annie

##### Absents

GUITTET Thierry
-----------------

#### Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

##### Présents

MARTIN-BARBAZ Denis
BERTHELET Cyril
PERRET Alain

##### Excusés

DESMOUCELLES Laura
PELISSIER Michel
BELLEMIN Christophe
CHAPELAN Rémi

##### Absents

TETAZ Nicolas
---------------

**Objet : Tarification prestation conférence-atelier USEP 2025**

Alicia LE GAL-GILBERT, Directrice de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier indique aux membres du Comité de direction que l'Union Sportive des Etablissements Publics (USEP) a sollicité l'intervention de Florence-Audrey BOURGEAT, guide-conférencière salariée de l'Office de Tourisme dans le cadre de l'événement « Le Chemin de la Mémoire » organisé aux Plans d'Hotonnes, le vendredi 23 mai 2025.

Après étude du projet, cette prestation de 2h00 en conférence-atelier est proposée au prix de 200 € TTC frais de déplacement inclus.

**Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :**

- **VALIDE** la tarification proposée pour cette prestation
- **AUTORISE** la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi délibéré, le dit jour 22 mai 2025  
Au registre sont les signatures*

*Acte rendu exécutoire le 23 mai 2025  
après dépôt en sous-préfecture*

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 23 mai 2025.

Le Président, Régis Castin



## DÉLIBÉRATION

### ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 22 MAI 2025

**Délibération n°:** D-2025-13

Le 22 mai 2025 à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance au Caveau Martin-Barbaz à Izieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 20  
Présents : 7  
Votants : 6

**Date de convocation :** 02 mai 2025

**Secrétaire de séance :** Cyril Berthelet

#### **Collèges des représentants de la Communauté de communes**

##### **Présents**

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROPELE Jean-Pierre
VERGAIN Thierry

##### **Excusés**

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROCHE Jean
SERPOL Robert
MEURIAU Annie

##### **Absents**

GUITTET Thierry
-----------------

#### **Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme**

##### **Présents**

MARTIN-BARBAZ Denis
BERTHELET Cyril
PERRET Alain

##### **Excusés**

DESMOUCELLES Laura
PELISSIER Michel
BELLEMIN Christophe
CHAPELAN Rémi

##### **Absents**

TETAZ Nicolas
---------------

**Objet : Tableau des Emplois – Départs et arrivées**

Alicia LE GAL-GILBERT, Directrice de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier indique aux membres du Comité de direction des mouvements de personnels au sein du Pôle accueil et informations.

**Départs :**

NOM prénom	Intitulé de poste	Fin de contrat
CHEVREL Baptiste	Conseiller en séjour	18 avril 2025
JEANNERET Fabienne	Conseillère en séjour	23 avril 2025

**Arrivées :**

NOM prénom	Intitulé de poste actuel	Grade et Indice	Début de contrat
PERNOD Nicolas	Conseiller en séjour	Grade 1.2 – Indice 1900	15 avril 2025
BERROD Mylène	Conseillère en séjour	Grade 1.2 – Indice 1950	28 avril 2025

**Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :**

- **VALIDE** cette mise à jour du tableau des emplois
- **AUTORISE** la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi délibéré, le dit jour 22 mai 2025  
Au registre sont les signatures*

*Acte rendu exécutoire le 23 mai 2025  
après dépôt en sous-préfecture*

Pour extrait conforme et certification du caractère  
exécutoire de l'acte, le 23 mai 2025.

Le Président, Régis Castin

